

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS INSTAGRAM @Followpark_lille

ARTICLE 1 : Organisation du concours

HI AGENCY, agissant pour le compte de FOLLOW PARK LILLE dont le siège social est situé à CR PARK - Rue du Moulin Bacot 60280 Clairoix, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat du 04/10/2024 au 10/10/2024, accessible sur le compte Instagram officiel de FOLLOW PARK LILLE : @followpark_lille.

ARTICLE 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, et disposant d'un compte Instagram personnel à l'exception des membres du personnel de FOLLOW PARK et de HI AGENCY, ainsi que de leurs familles (ascendants, descendants et conjoints).

La participation au concours est strictement personnelle et limitée à une seule participation par personne. Tout contrevenant aux règles pourra être disqualifié à tout moment par l'organisateur.

ARTICLE 3 : Modalités de participation

Pour participer au concours, les participants doivent :

1. Suivre le compte Instagram @followpark_lille.
2. Aimer (liker) la publication du concours.
3. Commenter la publication en mentionnant un.e ami.e.
4. Bonus : Partager la publication du concours en story (facultatif, si applicable).

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 4 : Désignations des gagnants

Le(s) gagnant(s) sera(ont) désigné(s) par tirage au sort parmi l'ensemble des participants ayant respecté les modalités de participation. Le tirage au sort sera effectué le 11/10/2024, à 12h00.

Le nom des gagnants sera annoncé sur le compte Instagram @followpark_lille et/ou contacté directement par message privé sur Instagram. Si un gagnant ne répond pas dans un délai de 7 jours, un autre gagnant sera tiré au sort.

ARTICLE 5 : Dotations

Le concours est doté des prix suivants :

- 1er prix : 10 x 1 place avec le +1 de son choix pour la soirée de pré-ouverture.
- 2e prix : 10 x 1 multipass d'une valeur de 50€ utilisable sur l'ensemble des attractions du parc (hors Duckpin Bowling, Experimental Park, Karaoké Quizz, VR Arena et le service Boisson / Snack).

Les dotations ne sont ni échangeables, ni remboursables. Aucune compensation financière ne sera accordée en cas de non-utilisation du lot.

ARTICLE 6 : Responsabilités

FOLLOW PARK LILLE et HI AGENCY ne sauraient être tenus pour responsables en cas de mauvaise réception des participations, d'interruptions du concours ou de tout problème lié à l'accès au concours (connexion Internet, coupure, etc.).

Instagram n'est en aucun cas responsable de l'organisation ou du déroulement du concours. Ce concours n'est pas sponsorisé, géré ou associé à Instagram.

ARTICLE 7 : Données personnelles

Dans le cadre du concours, les informations personnelles des participants sont collectées et traitées uniquement pour la gestion du concours. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles, qu'ils peuvent exercer en envoyant une demande à contact@follow-park.com.

Les données collectées ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins commerciales sans le consentement préalable des participants.

ARTICLE 8 : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement à l'une des clauses du règlement entraînera l'élimination immédiate du participant.

ARTICLE 9 : Modification du concours

FOLLOW PARK LILLE et HI AGENCY se réservent le droit de modifier, reporter, prolonger ou annuler le concours à tout moment sans préavis en cas de force majeure ou pour toute autre raison indépendante de leur volonté.

ARTICLE 10 : Litiges

Le présent règlement est soumis à la législation française. Tout litige concernant le concours sera soumis aux juridictions compétentes de Lille.